L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 7 JANVIER 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 7 JANVIER.

LE VICE-CONSUL DE FRANCE A MATAMOROS ET LE GOUVERNEMENT MEXICAIN.

Nous avons déjà relaté les faits qui ont motivé l'arrestation de M. Bousigues à Matamoros et nous avons raconté aussi comment ce dernier était parvenu à se soustraire aux vexations de la justice mexicaine en se plaçant sous la protection de son pavillon. M. Bousigues a longtemps vécu parmi nous. On se rappelle sans doute qu'il a pendant plusieurs années rédigé le *Courrier de la Louisiane*, alors que ce journal appartenait à M. St-Romes. C'est donc pour nous un double devoir, et comme ancien confrère et comme ami, de rapporter toutes les circonstances qui tendent à justifier M. Bousigues et à représenter sous son véritable jour la conduite qu'il a tenue à Matamoros. Le vice-consul de France n'a forfait ni à l'honneur ni à ses devoirs. Il n'a trempé dans aucune conspiration, il n'a tramé aucun complot, préparé aucun mouvement révolutionnaire. Ce n'est certes pas lorsqu'on représente un gouvernement à l'étranger qu'on songerait à y fomenter le désordre. Le caractère du vice-consul de France à Matamoros, ses antécédens, le respect qu'il a toujours montré aux Etats-Unis pour les lois et les institutions du pays, démentent d'une manière éclatante les imputations dirigées contre lui et les singuliers griefs qu'ont inventés ses ennemis personnels pour le perdre et détruire son avenir.

Nous trouvons dans le *Trait d'Union* du 8 décembre un compte-rendu très détaillé des faits imputés à M. Bousigues et qui ont porté le gouvernement mexicain à lui retirer son exequatur. Nous n'hésitons pas à le reproduire en entier afin d'éclairer l'opinion publique à la Louisiane où M. Bousigues a laissé un grand nombre d'amis.

Le *Monitor* du 1er décembre contenait l'article suivant:

Voici la narration exacte des évènemens sur lesquels nous avons reçu, depuis assez longtems, des documens que nous avons soigneusement tenus en réserve, et dont l'utilité se fait aujourd'hui vivement sentir:

Le journal de Mexico le *Guardia Nacional* contenait le 5 septembre dernier, l'accusation suivante:

"MATAMOROS—On nous écrit de ce port, en se plaignant de la part active que le vice-consul français M. Bousigues, prend à toutes les questions politiques du pays, soit relativement aux affaires générales, soit relativement aux affaires de l'Etat, contre le gouverneur duquel il forme un parti dont il est le chef.

"Sans garantir l'exactitude de ces informations, nous appelons l'attention du gouvernement suprême pour qu'il en recherche la vérité et pour qu'il prenne les mesures qui lui paraîtront convenables, afin de prévenir les résultats de semblables abus, car, si l'intervention des étrangers dans nos affaires est extrêmement préjudiciable dans l'intérieur de la République, il convient doit se faire sentir bien plus vivement encore sur la frontière.

"On assure que M. Bousigues est rédacteur en chef du *Bien Publico*, journal de Matamoros; si ce fait est certain, nous ne sommes plus surpris de l'opposition que fait cette feuille au gouvernement général, à celui de l'Etat, au général Avalos, à tout ce qui est contraire à ses vues."

En même temps que le *Guardia Nacional* publiait ces lignes, le gouvernement suprême recevait des autorités et surtout des autorités militaires de Tamaulipas, des plaintes sévères contre la conduite de M. Bousigues.

Ces plaintes furent communiquées à M. le ministre de France, avec demande de la destitution de l'agent consulaire accusé. M. Levasseur, par condescendance pour le gouvernement mexicain, et comme témoignage de son désir de ne pas voir ternir par le plus léger nuage, la bonne harmonie qui existait entre les deux nations, suspendit immédiatement, et provisoirement, M. Bousigues, de ses fonctions officielles, déclarant ne pouvoir prendre de mesure définitive avant que les imputations dirigées d'une manière très grave, eussent acquis un caractère de consistance mieux prononcé.

Garde le *Guardia Nacional*, comment ne contestait l'élément de la même source que les plaintes adressées au gouvernement, avait fait, cependant, grande sensation à Matamoros. Toute la population de la ville s'émut de ces accusations [illegible] quand il [illegible] ment de caractère. On parlait de petites rancunes privées dont l'origine remontait à un charivari célébré en l'honneur du député Menchaca, grand ami du général Avalos. M. Bousigues avait eu, suivant le représentant mystifié, le tort de *n'avoir pas empêché le charivari*. Le général Avalos lui-même, cette moucle du cerbère de la frontière, ne pouvait pardonner au vice-consul français certaines conversations particulières dans lesquelles, s'entretenant avec des négocians, il avait désapprouvé l'immixtion [illegible], illégale, arbitraire, brutale et mal intelligente d'un commandant militaire dans les affaires de douanes. *Inde iræ!*

Le *Bien Publico* déclara spontanément, dans son numéro du 26 septembre, n'avoir pu lire, sans rire de pitié, les accusations du *Guardia nacional*, et d'une manière positive que M. Bousigues n'était jamais compté parmi ses rédacteurs.

Le 25 septembre, les Français de Matamoros ont signé la protestation suivante:

"Nous, soussignés, résidents français à Matamoros, avons lu, avec étonnement, un article inséré dans le *Guardia nacional* du 5 septembre courant, dans lequel M. Bousigues, notre vice-consul dans ce port, est accusé de s'immiscer dans les affaires politiques du pays, et de se faire chef de parti; cet article nous a d'autant plus surpris, que rien dans la conduite de notre vice-consul, depuis cinq ans qu'il exerce ses honorables fonctions, n'a pu même faire soupçonner qu'il se soit mêlé, en aucune manière, des affaires politiques de ce pays; se bornant à protéger, avec une fermeté modérée, les droits et les intérêts de ses nationaux. C'est une justice que nous sommes heureux de lui rendre publiquement, et que lui rendront, avec nous tous les citoyens honorables de cette ville.

Le même jour, les Mexicains notables de Matamoros ont fait une protestation analogue; voici le texte de ce document:

"Nous avons lu, avec autant d'indignation que de surprise, un article du *Guardia nacional* de Mexico, dans lequel les éditeurs de ce journal publient les calomnies inconsidérées de leur correspondant de ce port sur la conduite de M. Marc Bousigues, vice-consul de France en cette ville. Nous, habitans de Matamoros, affirmons de la manière la plus positive que la conduite de M. Bousigues qui habite cette localité depuis 1840, n'a jamais mérité le moindre reproche, et que bien au contraire, notre ville lui est redevable de nombreux services qu'il a rendus, pendant son occupation par les forces Nord-Américaines, à divers mexicains, victimes de l'oppression.

"Nous devons également qu'il est faux qu'il soit rédacteur en chef, ou l'un des rédacteurs du *Bien Publico*, car les rédacteurs de ce journal sont bien connus dans notre ville; qu'il soit chef d'un parti dans cette localité, et qu'il ait pris aucune part active dans les affaires publiques.

Non content de ces témoignages spontanés en sa faveur, M. Bousigues en a provoqué d'autres en adressant à toutes les autorités de la ville, une circulaire ainsi conçue:

"Monsieur,—Auriez-vous la bonté, aussitôt la réception de cette lettre, de dire ce que vous savez sur les points suivants: Si j'ai pris quelque part active aux affaires politiques du pays; si je suis chef d'un parti contre le gouverneur de l'Etat; si je suis rédacteur en chef ou l'un des rédacteurs du *Bien Publico*, journal qui se publie dans cette ville?

"J'ai l'honneur, etc."

Nous voudrions pouvoir reproduire ici les réponses unanimes et flatteuses adressées à M. Bousigues à la suite de sa circulaire; malheureusement, cette reproduction nous mènerait trop loin. Contentons-nous donc de constater que chacune de ces réponses dément, de la manière la plus positive, les accusations portées contre M. Bousigues, et contient en outre les éloges les plus vifs sur la conduite du vice-consul français et son dévouement à la population mexicaine.

Nous avons ainsi sous les yeux, les attestations énergiques:

1o Du chef politique du département;

2o Du juge de District de Nuevo Leon, le licencié Francisco Valdes, résidant à Matamoros;

3o Du juge de première instance de Matamoros, J. Ma Cavazos;

4o De l'administrateur des postes de Matamoros, D. Mariano Trevino Garza;

5o Du notaire public D. Joaquin Arguelles;

6o De l'administrateur de la douane maritime de Matamoros, D. J. M. Sanchez Barcena;

7o Du *Contador* de la douane maritime de Matamoros, D. Fernando de Peux;

8o Du commandant *del Resguardo* maritime du port, D. Felix Mateos;

9o De *l'oficial primero* de la douane, D. Luis del Fierro;

10o De *l'oficial cuarto* de la douane, D. Jose Angel Hinojosa;

11o Et de *l'oficial quinto* de la douane, D. Manuel Aragon.

Cette abondance de témoignages ne suffisait pas encore à M. Bousigues, il s'est adressé à MM. D. Miguel G. Cavazos et D. Andres Trevino, le premier directeur et rédacteur, et le second, rédacteur du *Bien publico*, les priant de déclarer qu'elle avait été sa réponse lorsque ces deux messieurs sont venus lui proposer d'entrer dans la rédaction de leur journal au moment de sa fondation.

MM. Cavazos et Trevino se sont accordés à déclarer que M. Bousigues a répondu à cette ouverture par un refus basé sur sa qualité d'étranger, et surtout sur sa qualité de vice-consul français. Tout ce qu'il a promis de faire, et ce qu'il a fait effectivement plusieurs fois, a été de donner, lorsqu'elles lui parvenaient, des nouvelles antérieures aux rédacteurs du *Bien Publico*.

Telles sont les autorités sur lesquelles s'appuyait M. Bousigues pour se défendre des accusations [illegible] portées [illegible] calomnieuses portées contre lui. Maintenant, que produisaient ses dénonciateurs pour détruire l'éloquence des témoignages qui précèdent? Nous allons l'exposer en peu de mots:

C'est du mois de juin dernier que datent les plaintes du général Avalos. Il s'adressa alors au chef politique du département du Nord, pour provoquer, près du juge de District de Nuevo Leon une enquête sur la conduite de M. Bousigues.

Le 28 juillet, le chef politique du département du Nord rendit compte au général Avalos de sa démarche auprès du Juge de District de Nuevo-Leon, et lui écrivit *que ce juge s'était cassé la jambe*; (l'accident était arrivé bien à propos); *que son suppléant et les quatre alcades ne méritant pas la confiance que nécessitait une affaire aussi délicate, il fallait charger de l'information un officier de confiance...*

En donnant ce conseil, M. le chef politique avait soin de demander à *être dispensé de toute intervention dans cette affaire*, et terminait en désignant les témoins notables que l'on devait interroger.... *Ces témoins notables étaient quelques officiers et deux criadores!!!*

Ainsi donc, chose assez étrange, le général Avalos se trouvait dans l'impossibilité de rencontrer, près du pouvoir politique et des tribunaux ordinaires, le concours légal dont il avait besoin pour incriminer la conduite de M. Bousigues. Pour atteindre son but, il lui a fallu procéder d'une manière extra-légale, et charger de l'enquête des hommes soumis à ses ordres, habitués à subir son influence, à exécuter ses volontés.

L'enquête fut donc confiée à un lieutenant-colonel et à un sous-lieutenant, instrumens du général Avalos.

Encore, ces officiers, pour arriver à la découverte de la vérité, ont-ils interrogé des citoyens recommandables par leur réputation, par leur position sociale, par l'indépendance de leur caractère? Du tout. Ils se sont adressés à des camarades, ou à des subordonnés du général Avalos... ils ont entendu les dépositions de MM. les colonels D. Pedro de la Garza, D. Rafael Quintero, D. Manuel Molino, D. Jose Morlet et D. Macedonio Capistran, tous militaires qui, par crainte ou par ambition, ne pouvaient que se rendre les échos de la pensée et de la volonté de leur chef.

Et qu'ont dit ces témoins, en effet? Ils ont répété mot pour mot, les accusations qu'ils avaient entendu formuler par le général Avalos.... Ils ont dit après lui, que M. Bousigues s'immisçait dans la politique du pays; qu'il passait pour être le rédacteur d'un journal hostile à l'administration de l'Etat; qu'il conspirait contre le repos et la tranquillité de la ville; qu'il insultait, par ses sarcasmes et ses calomnies, tout le personnel de l'administration générale et celui de l'administration de l'Etat; qu'il prêchait la désobéissance à toutes les lois; qu'il séduisait les jeunes mexicains sans expérience; qu'il canonisait la contrebande; etc., etc.

Voilà tout le fondement de ces accusations, formulées d'abord par le général Avalos, par esprit de petite rancune et pour venger son amour propre froissé, elles ont été appuyées par quatre ou cinq colonels amis ou subordonnés de l'accusateur, dans la maison de l'accusateur, et si nous sommes bien informés, en présence même de l'accusateur!

Et c'est là ce qu'on appelle une enquête!

M. le ministre de France, après avoir pris connaissance approfondie de tous ces faits, fit passer à M. le ministre des relations mexicaines, une note dans laquelle il lui disait:

Qu'au lieu d'avoir fait entrer dans son esprit la conviction de la culpabilité de M. Bousigues, les documens fournis par l'accusation, rapprochés de ceux produits par la défense, lui avaient au contraire, démontré péremptoirement l'innocence du vice-consul français;

Qu'il regrettait de l'avoir suspendu de ses fonctions avec une précipitation née du désir de conserver intactes les relations de bonne harmonie qui existent entre le Mexique et la France; qu'il allait rendre à M. Bousigues toute sa confiance, et le réintégrer dans son poste officiel.

M. Levasseur ajoutait néanmoins que le gouvernement mexicain était libre de retirer son *exequatur* au vice-consul français bien qu'une pareille mesure ne lui semblât justifiée par aucun motif sérieux.

La réponse du ministre des relations s'est fait longtemps attendre; elle est enfin venue: M. Lacunza *tout en avouant que, durant les travaux, les menées produites par M. Bousigues jouit [illegible] seulement signées d. condition, ne lui a pas moins retiré son exequatur*.

Voici où en sont les choses en ce moment.

PROTECTION DE LA VILLE—Nous voyons avec plaisir que le Conseil de la seconde municipalité n'a pas jugé nécessaire, en présence de l'imminence du péril, d'attendre le concours des autres municipalités et de la corporation de Lafayette, et qu'il a pris des mesures pour protéger la ville contre l'inondation. M. Dunbar a été muni de pleins pouvoirs et est autorisé à entreprendre tous les travaux qu'il jugera convenables. C'est une épreuve dans les circonstances graves; délibérer lorsque le danger presse c'est le plus sûr moyen de ne pas l'éviter.

THEATRE D'ORLEANS.—Aujourd'hui relâche au Théâtre d'Orléans à cause d'une indisposition de Mme Besson. Demain, 8 janvier, les *Martyrs* et une cantate patriotique chantée par M. Scott et tous les artistes.

DEUXIEME CONCERT DE M. STRAKOSCH.—Le second concert de M. Strakosch aura lieu aujourd'hui dans le même local que celui de vendredi. Le succès de la première soirée musicale est de bon augure pour celle qui doivent suivre. Mme Biscaccianti, qui seconde le jeune pianiste, a eu les honneurs du bis et du rappel. Son talent a déjà été apprécié par un de nos collaborateurs: voici maintenant l'opinion qu'exprime sur cette cantatrice, qui a été bien accueillie au Nord, le feuilletoniste du *Courrier*:

"Mme Biscaccianti a des yeux plus jolis que sa voix à qui je reprocherai un manque de franchise. Mme Biscaccianti a le défaut de chanter de la gorge. Heureusement sa voix sympathique rachète ce vice de méthode, et grâce à son âme, elle a été rappelée après chacun de ses morceaux. En chantant ses tons de pleine poitrine, en ne les étranglant pas au passage, Mme Biscaccianti produirait un effet plus grand encore que celui qu'elle obtient. Les Américains ont vivement applaudi la mélodie Nationale, *I am dreaming thee*! qui a presque fait d'une allusion à l'artiste chargée de la chanter. Elle en vaut certes la poésie. Mme Biscaccianti est avant tout une chanteuse de cœur."

M. ADRIEN. Les soirées de cet habile prestidigitateur continuent à attirer la foule à la salle St-Louis. Les tours merveilleux de M. Adrien ne manqueront jamais des spectateurs. Il y a surtout le bel effet de lumières de la fin qui est vraiment digne d'admiration.

LE FRANCO AMERICAIN. Cet excellent journal paraît maintenant tous les jours. Nous sommes heureux de cet indice de prospérité et nous espérons que le succès de nos confrères se doublera avec le chiffre de leur publication. La rédaction du *Franco Américain* est soignée, les matières sont variées et choisies avec un tact qui dénote une vieille expérience, et puis, ce qui ne plait pas médiocrement à l'abonné, la composition typographique et l'impression du journal ne laissent rien à désirer. Sous ce rapport nous n'avons que des éloges à adresser à MM. Pothier et Joly. Bonne chance donc à nos confrères et puissent-ils réussir à asseoir le *Franco-Américain* sur une base solide. Leurs efforts, leur zèle et leur persévérance méritent l'encouragement du public.

M. ROBERT C. WINTHROP.—*L'Union* de Washington, qui ne voit rien de bien en dehors de son parti, et qui ne reconnaît ni talent, ni lumières ni patriotisme parmi ses adversaires, vient cependant de rendre hommage aux nobles qualités qui distinguent M. Robert C. Winthrop, l'ancien *speaker* de la Chambre des Représentans. Si cet éminent citoyen eût été réélu, il est fort probable qu'au lieu de complimens M. Ritchie lui eût adressé des injures. N'importe, voici les bonnes paroles que celui ci a trouvées pour louer un homme qui mérite à tant de titres le respect et l'estime de ses concitoyens:—"M. Winthrop, nous avons toujours été prêts à l'admettre, est un homme de talent et d'une intelligence très cultivée. Il a d'excellentes manières, et bien qu'il soit ardemment attaché à son parti, il n'a jamais eu, dans sa carrière politique, que des intentions pures et honorables. Speaker, il a dirigé les délibérations de la Chambre avec autant de tact que de dignité. Il a augmenté la renommée dont il jouissait et jeté un nouveau lustre sur l'Etat qu'il représente et l'assemblée dont il était le président. C'est un citoyen dont le talent et les vertus publiques et privées doivent être un juste sujet d'orgueil pour le parti whig."

SINISTRE.—La goëlette *Ellen Ledgwick*, capitaine Beaster, partie de Richmond pour Newark, a péri corps et biens tout récemment, en vue des brigantines *Shoals*, près d'Egg Harbor.

UNE VOCATION.—Mlle Irving, une des petites filles de Henry Clay, se dispose, disent les journaux de Cincinnati, à prendre le voile et à passer ses jours dans le silence et le repos du cloître. Cette détermination affecte douloureusement M. Clay.

WASHINGTON.—On écrit de Washington que la Maison Blanche est ouverte à tous ceux qui veulent y pénétrer et que l'hospitalité du président s'exerce sur une grande échelle. Le général Taylor dépense bravement ses revenus et peut-être une partie de sa fortune particulière y passera-t-elle. Il a tous les jours à sa table des membres du Congrès, des officiers de l'armée et de la marine ainsi que bon nombre de citoyens.

DEFICIT.—Nous avons parlé dans un de nos derniers numéros d'un déficit que l'on signalait dans les comptes de M. Wetmore, ancien agent maritime à New-York. Voici de nouveaux détails que nous trouvons dans un journal de cette dernière ville.—"Une dépêche télégraphique adressée de Washington à un journal de New-York, et dont la confirmation est arrivée dans l'après-midi, par les journaux de Philadelphie, a causé le 28 de ce mois, une sensation aussi vive que pénible. La révision faite, dans les bureaux du Trésor, des comptes de M. Prosper M. Wetmore, longtemps agent naval des Etats-Unis à New-York, avait, disait-on, amené la découverte d'un déficit de $558,000. L'ordre avait été, en conséquence, expédié à M. Prescott Hall, avocat de district, de commencer aussitôt des poursuites contre le délinquant. M. Wetmore occupe ici une position, et jouit d'une réputation trop haute pour qu'une pareille accusation puisse être admise à la légère. Aussi la nouvelle a-t-elle été accueillie avec autant de défiance que d'étonnement. Lui-même, du reste, s'est empressé de rassurer l'opinion publique par une note adressée aux journaux du soir:—"J'ai, dit-il, fourni à l'appui de toutes mes dépenses, des pièces légales dont l'examen n'est pas encore terminé. Mes comptes sont donc ouverts. Les différences qui surgissent entre le Trésor et moi sont exactement semblables à celles qui se sont présentées et subsistent encore entre le département et plusieurs de ses agents. Le montant disputé est peu considérable, et provient de déboursés faits pendant la dernière guerre, en dehors des attributions ordinaires de l'agence navale. Quelque somme qui puisse se trouver due au gouvernement, après le règlement final de mes comptes, sera promptement payée."

LE FROID.—Les journées de lundi, mardi et mercredi, dit le *Courrier des Etats-Unis*, du 29 décembre, sont les trois plus rudes qu'on eût ressenties depuis dix ans à New-York, à pareille époque de l'année. Le thermomètre est descendu à 9 degrés de Farenheit (10 1/2 Réaumur au-dessous de zéro). Le plus bas qu'on l'eût vu était de 14 degrés Farenheit, les 13 décembre 1845 et 22 décembre 1841.

Chronique Locale.

André Lasso a comparu samedi devant le Recorder Genois, sous l'accusation d'avoir volé une barre de fer, et a été acquitté.

—Le Recorder Genois a lancé le même jour deux mandats d'amener; l'un contre Auguste Gaillard, accusé d'avoir escroqué une somme de $20 à M. David; et l'autre, contre Adam Dippie accusé par Mme Joséphine Lanau, d'abus de confiance.

—The Fleming accusé d'avoir blessé au bras M. Chevalier, en conduisant son dray avec inattention, a fourni caution pour comparaître.

—James Platt a été envoyé devant la 1re Cour de District par le Recorder Baldwin, sous l'accusation d'avoir blessé Ed Dougherty avec un couteau.

—SIXE COUR DE DISTRICT—Un procès en dommages et intérêts a été intenté devant cette Cour, contre la compagnie du Rail Road Carrollton par Mme Elizabeth Hubgh. Cette dame réclame à la compagnie une indemnité de $10,000, et fonde ses prétentions sur l'explosion de la locomotive des chars de Carrollton. La plainte porte que Jacob Hubgh, ingénieur, a été tué le 3 décembre dernier par l'explosion des bouilloires du train qu'il dirigeait, et que cet accident est le résultat de l'état de dégradation dans lequel se trouvait ladite locomotive.

FEUILLETON.

BENEDICT.

Bénédict, resté seul, prit la lettre oubliée, et la tourna longtemps entre ses doigts. C'était un billet mignon, soyeux, ambré, ployé avec une exactitude élégante, et cacheté de cire blanche; mais le chiffre du cachet n'était pas connu de Benedict. Les deux lignes d'écriture qui traversaient l'enveloppe avaient une précision et une hardiesse qui dénotaient la main d'un homme, mais la ténuité des caractères ne confirmait pas cette supposition. La lettre ne plut pas à Bénédict. Après avoir longtemps hésité à l'ouvrir, il en vint à craindre presque autant le désappointement d'un billet sans importance que la grave émotion d'une nouvelle inattendue. Le résultat de son anxiété fut qu'il remit la lettre dans le tiroir. Il avança la main pour la saisir encore, et la retira sans y avoir touché. Il rechercha dans sa mémoire toutes les petites aventures dont les femmes et des très jeunes gens, il en vint à vouloir ses meubles pour y trouver un jeu de cartes et décider la chose par un coup de baccarat; mais les cartes ne se trouvant pas, il fallut songer à un oracle.

Une des lettres de William, gisant ouverte sur le guéridon, inspira à Benedict des réflexions nouvelles. Il songea que cette querelle, ridicule au fond, devait finir un jour ou l'autre, se bouriade de toute l'heure n'avait de sel qu'autant qu'elle serait suivie d'actions plus sérieuses; tôt ou tard il faudrait s'expliquer ou combattre.

—Mon parti est pris, se dit Bénédict; je verrai M. de Walter; si nous ne pouvons nous entendre, nous nous battrons; et l'explication ou le duel a une heureuse issue pour moi, eh bien, alors je lirai cette lettre suspecte. Si au contraire, les choses tournent mal, je dois me faire scrupule de me donner un chagrin superflu. Car, ajouta-t-il en posant sur son front son index étendu comme le canon d'une arme à feu, je suis positivement sûr que cette lettre m'annonce un malheur.

Il sonna.

—Germain, allez dire à M. de Walter qu'il peut donner congé. Je suis prêt à le recevoir.

V.

Le lendemain matin, à sept heures, sept personnes arpentaient un vaste champ de luzerne situé sur le bord de la Seine, entre le pont de Suresnes et la porte du bois.

Benédict avait pris le bras de M. Walter.

—C'est contre toutes les règles! disait-il, mais je ne vois pas pourquoi nous ne nous traiterions pas en amis jusqu'au dernier moment. Et puis, vous savez ce que je vous ai dit, William; vous avez tort de me donner cette émotion.

—Vous n'êtes plus mon ami, monsieur; vous m'avez pris le cœur de ma cousine.

—Vous seriez plutôt dans le vrai en disant que je vous ai empêché de le prendre; mais la question n'est pas là. Il est probable que je ne verrai plus Mme de Montal; ainsi donc....

—Décidément, monsieur, est-ce que vous ne voulez plus vous battre?

—Vous savez bien que je ne me bats qu'à mon corps défendant. Je suis aussi brave que vous, William, mais je dis ce que je pense. Le duel est toujours une affaire ennuyeuse, un embarras, quelquefois un chagrin. Croyez-vous que je serai bien fier ou bien heureux quand je vous aurai couché par terre?

—Nous n'en sommes pas là!

—Oh! je vous préviens que si vous m'y forcez, je ne vous ménagerai pas!

—Faites comme vous voudrez, monsieur de Warenne, et surtout comme vous pourrez.

—A propos, dites à vos témoins de choisir l'é; ce; du moins j'en serai quitte pour vous désarmer.

—Monsieur, point de fanfaronnades!

—Vous savez bien, William, que je le dis comme je le pense.

—Souffrez que je m'éloigne, dit William en dégageant son bras.

—Encore une émotion! s'écria Bénédict.

Et les deux adversaires se séparèrent.

—Monsieur, dit Germain, qui emboîtait le pas derrière son maître, monsieur, faut-il vous lire la lettre?

—Pas encore, animal! as-tu donc peur que je sois tué? La peste étouffe le drôle, avec son air lugubre!

—Pardon, monsieur, j'ai tort.

—Tu te tiendras près de moi, et après le combat....

—Près de vous, monsieur? Mais si M. de Walter vous manque, je puis bien attraper la chose!...

—Encore? Je te chasse! Sors de chez moi!

—Monsieur, nous sommes en plein air.

Bénédict eut un sourire, et Germain recula de quelques pas pour s'ôter toute occasion d'exciter la bile de son maître.

A ce moment les témoins de Bénédict s'approchèrent; les conditions du combat étaient réglées.

—Quelle arme?

—Le pistolet.

—Ah! tant pis!

—Vingt pas.

—Nous tirerons?....

—A volonté.

—Ce pauvre William! murmura Bénédict avec un sincère regret. Il l'a voulu! Allons, messieurs.

Les pas étaient comptés. William et Bénédict se placèrent. Un des témoins donna le signal.

—Au bras droit! cria Benédict.

Un seul coup de feu partit, et l'on vit le pistolet tomber de la main de William.

—Vous aviez raison, monsieur de Warenne, dit le blessé avec sang-froid. Je vous remercie de n'avoir pas visé plus haut.

—Je vous aime trop pour cela, William; allons, soignez-vous bien, et au revoir.

Au détour du petit chemin qui côtoie le champ du combat, Bénédict trouva sa voiture.

—Germain, donne-moi la lettre.

—La voici, monsieur.

—Non, lis-la moi. Je me sens faible, j'ai la vue trouble.

Germain rompit le cachet.

—Ah! monsieur, s'écria-t-il, je n'oserai pas! je n'oserai pas....

—Encore une émotion, dit Bénédict. Allons, du courage!

Et il lut lui-même:

"Mon cher ami, vous savez que Michel jumior a placé dans sa maison de banque une grande partie de vos fonds; vous savez aussi que le contre-coup des évènemens politiques m'a forcé de la liquider; mais je suis honnête homme et je paierai tout. Mon actif, qui malheureusement n'est pas actuellement réalisable, dépasse cependant mon passif. Avant dix ans, tout sera liquidé. Croyez, mon cher ami, à mon entier dévouement et à mes regrets bien sincères.

"GERMAIN."

—Ruiné! ruiné! s'écria Bénédict; c'est la dernière sottise de Germain, je vais m'ouvrir! Et même-moi dire je ne [illegible].

VI.

A madame Ernestine de Montal.

"Madame, je vous écris pour la dernière fois. La vie m'abandonne; j'ai perdu votre affection; j'ai perdu ma fortune, le souffle s'arrête dans ma poitrine. Je ne sais quand Dieu voudra prendre mes jours; demain, dans un mois, aujourd'hui peut-être.... J'attends.... Vous êtes bonne et miséricordieuse; vous m'accorderez ma dernière demande. Que je vous voie un instant, une minute, fussé-je à mon dernier soupir, j'aurai la force de me traîner à vos pieds. Adieu, madame. Votre amour, qui m'eût tué, me rendra la mort facile et douce. Adieu! Ernestine, adieu! Votre infortuné

"BENEDICT."

Il y avait trois mois environ que Mme de Montal avait reçu cette lettre, restée sans réponse, quand un soir d'automne, passant sur le boulevard, la jolie veuve dit à M. de Walter, qui lui donnait le bras:

—Comment nommez-vous ce jeune homme? Et elle lui désignait de l'œil un gros garçon épanoui, qui, le cigare aux dents, le camélia à la boutonnière, étonnait les bourgeois par les éclats de sa voix et une mise d'une élégance prodigieusement accentuée.

—Vous ne le savez pas? dit William avec une espèce de grimace qui pouvait passer pour un sourire.

—Non, ma foi!

—Cherchez bien.

—Il me semble l'avoir vu quelque part; mais je ne puis me rappeler....

—Est-il possible, ma cousine, que vous ayez oublié votre adorateur poitrinaire, ce faible roseau qui m'a cassé le bras?

—Benédict! s'écria Mme de Montal avec émotion. Oh! comme il est changé!

—A son avantage, voulez-vous dire, continua William avec un accent plus sec. Ne contrariez pas votre pensée.

—Passons vite, dit Ernestine, je ne veux pas qu'il me voie. Comme il est embelli!

—Engraissé surtout; il prend du ventre.

Ernestine paraissait on ne peut plus émue.

—Voilà cependant, ma cousine, comment finissent ces beaux ténébreux; il devait mourir tous les matins, à l'entendre.

—Vous avez raison, monsieur William; c'est un perfide.

—N'est-ce pas? Un galant homme, un gentleman, tient tout ce qu'il promet, et quand il a dit: Je mourrai! il meurt, dût-il se brûler la cervelle.

—Dame! c'est à peu près cela, ce suicide bizarre dont vous m'avez parlé.

—Autre mystification de ce mauvais plaisant! Ruiné, à ce qu'il disait, car avec ces gens là on ne sait jamais la vérité vraie, il se jetait à corps perdu dans toutes les folies, disant que ce serait pour lui une mort assurée, et que dix ou douze bonnes émotions bien conditionnées le tueraient. Eh bien! voyez le guignon, ou plutôt l'impertinence de ce garçon-là, plus il faisait de fredaines et mieux il allait; si bien qu'après trois mois d'une vie de pandour ou de chasseur d'Afrique, il est complètement rétabli. Il vivra cent ans! Croyez après cela aux discours de ces Werther qui prennent du lait d'ânesse et font des sonnets à la lune! Ah! ma cousine, quel bonheur que vous soyez guérie de vos sympathies pour ce fat! Mais qu'avez-vous? Vous tremblez!

—J'ai la migraine, mon cousin; ce bruit, ces lumières me fatiguent. Je vais rentrer....Laissez-moi seule....

—A pied! loin de chez vous! Cela ne se peut pas.

—Eh bien! faites approcher une voiture.

—Mais, ma cousine....

—Mais, mon cousin, je veux être seule; vous m'entendez....

—Adieu donc!.....—C'est égal, dit Walter en arpentant le boulevard, ce Benedict a de belles couleurs!

Emportée par un coupé rapide, Mme de Walter ne put s'apercevoir qu'elle était suivie par une voiture qu'elle eût sans doute reconnue, et qui déposa Bénédict, en même temps qu'elle, à la porte de sa maison.

—Monsieur de Warenne, dit-elle d'une voix fâchée, comment vous nous osez-vous?

Puis, riant au milieu de son trouble,

—Vous pouvez venir, monsieur, vous traîner à mes pieds si vous en avez la force; mais à la condition que vous m'épargnerez.

—Eh! madame, dit Bénédict d'un ton demi-railleur et demi-pénétré, c'est ce que Géronte dit à Scapin dans la pièce des *Fourberies*, mais il se fie au plus tendrement.

—Vous osez parler de fourberies! dit Ernestine avec un regard d'ange.

—Oui, madame, et Scapin finit par recevoir sa grâce sans condition; et remarquez que j'étais de bonne foi dans mes ruses.

—Mais la lettre!

—Était sincère, madame.

—Vous vouliez mourir sérieusement?

—Et vous ne m'en laissez faire.... sérieusement!

—Je voulais voir si vous mourriez....

—Ah! madame....

Fallait-il hâter votre agonie! Permettez, monsieur le désespéré, qu'on réfléchisse un peu. Qu'aurait dit le monde, si mon mari était mort d'émotion.... la première nuit des noces!

Quinze jours après, on célébrait leur union à l'église de la Madeleine.

Il était temps, dit Mme de Montal en me racontant l'histoire de son mariage; j'avais attendu, il eût trop engraissé.

FIN. AUGUSTE VITU.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 5 JANVIER 1850.

Le marché au coton est toujours très ferme, les ventes de la journée se sont élevées à 3,000 balles à des prix pleins.

Les arrivages considérables qui ont eu lieu ont fait baisser le sucre de 1/4 c.—500 boucauts ont été vendus aujourd'hui à cette baisse. Environ 800 barils mélasse ont changé de mains à 19 1/4 et 19 1/2 cts le gallon, la plus grande partie faite à ce dernier prix.

Le marché à la farine continue à s'améliorer, et 2,000 barils ont été pris aujourd'hui de $5 25 à $5 50. Environ 2,500 sacs de maïs ont été vendus à 50 et 52 cts le boisseau. 1,000 sacs avoine St Louis ont été faits à 70 cts le boucaut.

Les provisions n'ont pas varié.

Le change est le même.

Le fret est toujours au même taux.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamer J Morrisett, Wood, pr Montgomery.
Navire Gipsey, Verrell, pr Liverpool.
Leonine, Aribans, pr Liverpool.
Oscar, Labory, pr Bordeaux.
Barque Guy Hinckley, Loring, pr New York.
Saranac, Yates, pr Charleston.
Goëlette Madonna, McNeal, pr Tampa Bay.
Gratitude, Daly, pr Brazos.
Patsalaga, Mulligan, pr Pensacole.
Swan, Portland, pr Mobile.
N C V Wright, pr Apalachicola.
Mary Fukins, Harrison, pr Brazos.

—ARRIVES.—

Steamship Galveston, Crane, pr Galveston.
Navire Hero, Griffith, de New York.
Arcadia, Coffee, de Thomaston.
J Touro, Nickerson, de Boston.
Oxenbridge, Taylor, de Philadelphie.
Barque Milaudon, Butler, de la Havane.
Alabama, Wall, de Boston.
Mary Parker, Auld, de Galveston.
Lantaro, Marstany, de Barcelone.
Euclid, Bainbridge, de Glasgow.
Brick Transit, Paynter, des Iles Turques.
Rogerline, Crowell, de Pensacole.
Martha Rogers, Boardman, de Wilmington.
Goëlette Louisa, Sears, d'Apalachicola.
Col Cross, Knox, de Brazos.
Maria Louisa, Stevens, de la Côte.

—STEAMERS.—

Montgomery, Estes, de Princeton.
Concordia, Frost, de Memphis.
Bertrand, Castillo, de St Martinville.
Banner of Attakapas, Fuller, St Martinville.
Die Vernon, Wilson, de Point à la Hache.
Amaranth, Aitchison, de St Louis.
Luna, Elliott, de Louisville.
Hiram Powers, Hawley, de Cincinnati.
Josiah Lawrence, Carlisle, de St Louis.
Alvarado, Wilson, de Lafourche.
Shamrock, Hall, de la Rivière Rouge.
Jewess, Bugher, de Cincinnati.
Empire State, Cochran, de Pittsburg.
Gen Taylor, Powell, de Donaldsonville.

Au bas du fleuve et montant:

Navire Nath'l Kimball, et plusieurs autres bâtimens—noms inconnus.

—MEMORANDA.—

NEW-YORK, 25 décembre.—Arrivé, navire Edgar, Spall, de la Nlle-Orléans;—26, barque N H Wolfe, Forbes, do;—27, navire Jessore, Cobb, do;—Expédié le 27, navire Silas Holmes, Berry, pour la Nlle-Orléans.

BOSTON, 26 décembre—Arrivé, navire Anna Rich, Burwell, de la Nlle-Orléans;—Expédié, 24, navire Cairo, Loring, do;—navire Kosmos, Riley, pour la Nlle-Orléans.

PHILADELPHIE, 26 décembre—Arrivé, navire New-York, Vandyke, de la Nouvelle Orléans;—27, barque Sultan, Wilcox, do; goëlette Alfred Azell, Golder, do;—Expédié, 24, brick Josephine, Cushman, do;—27, navire Lehigh, Stewart, do; goëlette John Castner, Somers, do.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.

Canada, pour New-York............le 29 Décembre

D'AMERIQUE.

Canada, de New-York...............le 23 Janvier

SOCIÉTÉ DES ORPHELINES.

L'ASSEMBLEE annuelle des souscripteurs à la Société des Orphelines, sera tenue à l'asile de la rue Poydras, mercredi 16 courant, entre midi et 2 heures P. M., afin d'élire des directeurs pour l'année courante. 7jan—1w

MARCHANDISES mexicaines au drawback—Indiennes anglaises [illegible], mousselines imprimées cachemires, bayetas, flanelles imprimées, canelle de Ceylan, battiste en couleur, papier florette, à vendre à bas prix et à des conditions raisonnables. R. D. BLOSSMAN, No 12 rue Conti. 7 jan

A VENDRE pour cause de mauvaise santé le Magasin de Modes, bien achalandé, situé encoignure St-Philippe et Condé. S'adresser sur les lieux à Madame Paulsohn, qui engage les personnes à qui elle peut devoir de présenter leurs comptes qui seront soldés immédiatement, et prie ceux qui lui doivent d'avoir la bonté de payer leurs comptes. 7 janv—6

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No 209, Rue du Cirque. No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés. L. A. GUILLEMAIN, Agent. 16 mai—1an

SEL D'EPSOM—Couperose, Chlorure de Sodium à vendre par R. I. HART & CO, 74, rue Tchoupitoulas.

Avis important.

LE public est prévenu que par suite d'un vol avec effraction, fait dans mon magasin dans la nuit du 5 au 6 du courant, un check sur la Banque de l'Etat, portant seulement ma signature, m'a été enlevé de ma caisse. En conséquence, je déclare que toute transaction qui pourrait être faite pour un check qui, quoique signé par moi n'aurait pas mon endos, sera regardé nul. Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1850. S. V. BARRETT, 36 Vieille Levée. 7 jan—1w

Orfèvrerie Galvanisée.

LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au premier, dépositaires des produits de la manufacture de MM. Ch. Christophle & Co, ont l'honneur de prévenir le public qu'un agent spécial de la maison de Paris est arrivé ici dans le but de réaliser les articles qui leur ont encore en magasin et qui se composent de SERVICES DE TABLE, à thé, à café, CANDELABRES, PENDULES et ORNEMENTS de cheminées, etc. Les soussignés vendront à des prix très réduits ce qui leur reste invendu pour clore la consignation. LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres, au 1er. 7 jan—3t

Charrues, Charronnage et Quincaillerie.

LES soussignés étant les seuls agents, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky, des célèbres manufactures de Hall et de Ballenger, ont en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures. Savoir:

226	Charrues de Hall en fer battu, sans coutre,		No 1,	$5 50
152	"	" avec "	No 1	7 00
67	"	"	" 2	9 50
98	"	"	" 3	12 00
8	"	Flukes	No. 1	12 00
12	"	"	No. 2	15 00
10	"	Sub soil	No 1	7 00
75	"	Ballenger en fer battu sans coutre,	No 1	5 50
150	"	" avec coutre,	No 1	7 00
90	"	" avec coutre,	No 2	9 50
50	"	" avec coutre,	No 3	11 00
15	"	Flukes	No 1	12 00
11	"	"	No 2	15 00
118	"	Ballenger (Yankee extended Bar).	No 1	3 75
98	"	Extended bar,	No 2	4 25
81	"	Extended bar,	No 3	4 75

Ils ont en magasin 87 paires de roues avec essieux en fer, et brancards de 2 à 5 pouces, et 29 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois.

Aussi, 6 waggons complets avec essieux en fer, prix $140 chaque.

2 Diables ou (Timber wheels) roues de 9 1/2 pieds de haut sur 7 pouces de large, $150.

Ils prennent des ordres pour toutes espèces de charonnage, et les débarquent sur les habitations aux prix de manufacture.

Avec un grand assortiment de Quincaillerie pour habitation, savoir: Chaînes, Clous coupés et forgés, Haches de Hunts, Pelles à douille et Irlandaises; Pioches de toutes qualités, Couteaux à cannes, Pantures à plaques et à gonds, Meules pour moulins, Colliers ordinaires en cuir et écossais; Cordes de Manille et goudronnées, Scies de long pour moulins, et Passe-partouts, Limes de toutes espèces, Poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, Essieux en fer avec boites; Huile à lampes et de lin, Esprit de Thérébentine, Mastic, Vitres, et Peintures de toutes qualités. HOGAN & TUREAUD, 29 Vieille Levée. 7 jan

Bottes, Souliers, Brodequins.—210 caisses en déchargement des navires Beatrice, Union et Margaret, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane. 7jan

Graines de Choux fleurs et Radis.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Radius, du Havre, un magnifique assortiment de Choux fleurs longs, Navets, Radis amortis, Radis longs, Navets rouges, et demi longs do, à vendre à la convenance des acheteurs, par D. MAUPAY, Marchand de graines, 93, rue du Camp. 7jan

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné: 3000 boites et demi boites sardines de la marque bien connue B. Guilbout; 600 caisses vin rouge St-Julien et St-Estèphe; 50 do absinthe Sauvajol, Ermeton & Co; 50 do curaçao et marasquin; 75 do olives vertes; 130 do variantes, salaisons assorties, cornichons; 80 do eau de fleurs d'oranger; 5 do anisette, de 25 paniers de Champagne; 100 paniers vin de Champagne de 5 à l'Ange; 150 paniers huile d'olive Jas. Plagnol, 12 bouteilles de 24 onces; 125 paniers huile d'olive de 24 1/2, 12 onces; 150 do gingembre et de 12 bouteilles; 30 do bouteilles vides; 70 caisses savon de Marseille; 60 barriques vin rouge haut Talence et la Bri[illegible]; 7 demi do do do; 100 quarts cognac Auguste Navarreux et Castillon. AUG. MOLLER, No 90, rue St-Louis. 7 jan

LES soussignés offrent en vente les articles suivants: Cognac Pinet Castillon & Co en 1/2, 1/4 et 8èmes des années 1847, 1844; United Proprietors La Rochelle, en 1/2, 1/4 et 8èmes des 1841 et 1822; A. Moreau La Rochelle, en 1/2, 1/4 et 8èmes, 1847 et 1838; Rouvier Jr. Bordeaux, 1/2, 1/4 et 8èmes, 1848, pale et foncé; Vins en barriques ordinaires de famille et supérieurs; Vins en caisses do do; Vins de Bourgogne et de Champagne; Fruits à l'eau de vie; Liqueurs assorties; Guignolet d'Angers; Bouchons; Dame-jeannes et bouteilles vides. THOMAS PINET & CO, 123, rue Royale. 7jv

SARDINES de la marque A. Gilles & Co—600 boites sardines à l'huile, 2,000 1/2 do. A vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 7 jv

ARTICLES SUISSES—250 caisses absinthe de L. R. Jeanreneaud. 175 caisses kirschwasser. 12 meules fromages gruyère, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 7jv

EAU DE VIE—10 1/4 pipes vieux cognac, H. Sutton, 1800, 1re preuve. 50 1/4 pipes vieux cognac A. Sutton, 1831, 1re preuve. 20 1/4 do do fine champagne, 1811, 20 do. 150 1/4 do cognac ordinaire, de différentes marques et preuves, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182 & 186, rue Royale. 7jv

VIN, HUILE, &c.—125 barriques vin rouge vieux, différentes marques. 75 barriques vin rouge bon pour famille. 1200 caisses vin rouge et blanc, do do. 25 do vin rouge de Bourgogne. 20 do prunes sèches en pots, de 3 à 12 liv. 600 paniers huile d'olive, 24 onces, J. Plagnol. 250 caisses macaroni et vermicelle de Gènes. 150 do olives, câpres et cornichons. 20 do liqueurs superfines, Chauvet fils. 150 paniers de 2 bouteilles anisette. 2 do champagne, marque Cliquot, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182 & 186, rue Royale. 7jv

COUVERTURES—22 balles Couvertures françaises, blanches, 3 points, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St Louis. 7 jan

CHAMPAGNE—848 paniers des marques suivantes: Ruinart Père & Fils,—Anges bleus,—Double Couronne,—Tour,—Cygne,—Navire,—Croissant, A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19, rue St-Louis. 7 jan

VIN ROUGE en barriques—134 8 1/2 Barriques Vin rouge des marques suivantes: Lestrac, Château Margaux,—Margaux,—Haut Brion—Montferrand,—Quinsac,—Queyrie, A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St-Louis. 7 jan

VIN ROUGE en caisses—312 caisses Vin rouge en caisses, des marques suivantes: Château Lafitte,—Château Léoville,—Château Margaux,—Château Latour,—Château Cholet,—Mouton,—Batailley,—St-Julien en bouteilles,—St-Julien en demi bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St Louis. 7 jan

CHAMPAGNE.—30 paniers marque A. L. de Montebello", propriétaire, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 7 jan

BORDEAUX—100 caisses Cantenac, 190 do Château Lafitte, 89 do Château Margaux, 25 do St-Julien, 40 do Pauillac, 25 do Hermitage vieux en magasin, à vendre par P. LONGIS, 47 rue Vieille Levée. 7 jan

EAU DE VIE—5/8 pipes, 8/4 do et 40/8 do, diverses marques, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47 rue Bienville. 7 jan

VINS rouges en caisses—850 caisses Brannes Cantenac, Château Margaux, Château Lafitte, Pauillac, Hermitage, St-Julien Morin, St-Julien ordinaires, bons vins de bonne qualité, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 7jan

VIN blanc en caisses—200 caisses Château d'Yquem, 1840, excellente qualité, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 7jan

BURGUNDY PORT—100 barils Burgundy Port; 100 barils Madère, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 7jan

HUILE D'OLIVE—500 paniers de 12 bouteilles. 125 paniers de 24/12 bouteilles, marque Emrico, de Marseille, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 7jan

LES soussignés ayant fait eux-mêmes le choix des vins fins, liqueurs, fruits et conserves de toutes sortes ci-après énoncés qu'ils viennent de recevoir par le navire Céphalide, de Bordeaux, les offrent à vendre à des prix modérés, et en garantissent la qualité comme très supérieure: 250 caisses de 12 bouteilles vin blanc Barsac et Sauterne; 80 do 24 demi do do; 500 do 12 do do vin rouge des meilleurs crus; 100 do 24 do do do do; 125 barriques do do do; 70 demi do vin blanc Barsac et Sauterne; 50 caisses liqueurs superfines, eau-de-vie, curaçao, etc; 10 do anisette extra superfine; 100 paniers do superfine; [illegible] fruits à l'eau-de-vie; 20 do au jus; 12 do prunes Dente; 3 do gelées et marmelades d'abricots; 5 do moutarde de Maille; 12 boites lièvres entiers truffés; 100 demi do pâtés truffés assortis; 200 quarts do do do; 300 demi do câpres à l'huile et champignons; 120 do do truffes au naturel; 30 do bouteilles do do; 50 do boites royans à l'huile; 200 do do sardines au beurre; 200 milliers bouchons fins; 5 do do à dame-jeannes; 10 do do à demi bouteilles; 5 do do à liqueurs; 6 douzaines couteaux pour ouvrir les huitres de conserves. FERBOS FRERES, encoignure Royale et Douane. 31 déc—1m

EN déchargement du navire Rébonnais, du Havre et à vendre par les soussignés: [illegible] paniers de [illegible] bouteilles vin de Champagne [illegible]. FERBOS FRERES, Enc. Royale et Douane. 31 déc—15f

BANQUE DE CITÉ.

Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1850.

AVIS—Les détenteurs des billets de la Banque de Cité sont invités à les présenter au remboursement aussitôt que possible, afin de parvenir à retirer de la circulation tous les billets émis par cette Banque dont la charte expire le 1er mai prochain. Par ordre de la direction: R. J. PALFREY, Caissier. 7jan—3m

BUREAU DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS.

LES délégués des pompiers de la ville sont invités à s'assembler au bureau de cette institution à la salle de la pompe Louisiana encoignure Carondelet et Perdido, mardi 8 janvier, à 6 heures 1/2 A. M. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre: J. STRAWBRIDGE. 7jan—2t

Bureau de la Compagnie de Dessèchement.

Nouvelle-Orléans, le 2 janvier 1850.

UNE élection annuelle de six directeurs de cette institution aura lieu au bureau de la Compagnie, rue Bourbon, No. 22, lundi 28 courant, entre onze heures A. M. et une heure P. M. HENRY A. HOFFMEYAR, Secrétaire. 5 jan—3

LEGION DE LA LOUISIANE.

ESCADRON DE CAVALERIE.

D'APRES les ordres du Brigadier Général, commandant la Légion, l'Escadron montera à cheval, équipement complet, le mardi 8 janvier 1850, et se réunira sur la Place d'Armes, à 10 heures du matin. Par ordre du lieutenant-colonel. AUGUSTIN VIAVANT, Adjudant. 4iv

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañía tomará las armas y se reunirá en el parage acostumbrado con uniforme completo, pantalon de paño, el martes próximo 8 del corriente, á las 8 en punto de la mañana, para asistir á la celebracion del aniversario del glorioso 8 de Enero de 1815. Se suplica á los miembros activos sean exactos á la hora indicada. De orden del Capitan, CAYETANO PACHE, Sargento 1ro. 4 enero

F. A. GONZALES, Magasin de Fourage, encoignure Enghien et Casacalvo. FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

E. CHAPMAN, 52, rue Tchoupitoulas (près Poydras.) MARCHAND DE GRAINS ET DE FOIN. LES ORDRES SERONT PROMPTEMENT REMPLIS. Références:— J. & R. GEDDES, G. A. PYNCHON. 20nov—1an

WILLIAM PRICE, Plombier, No. 162, RUE POYDRAS. A l'honneur d'informer le public qu'il entreprend toutes les affaires de ce genre et qu'il peut fournir des bains à douches chaudes et froides, bassins à lavabo, robinets à lieux d'aisances, fontaines, pompes de force, pompes à bière etc., arrangées dans le meilleur goût; tuyaux en plomb et plomb en feuilles de toutes descriptions et s'emploiera de toute espèce de manière, poses et réparations de toute espèce d'ouvrages à bord des navires. Les prix sont modérés. Il est aussi agent pour les ATCHELL'S PATENT HYDRAULIC RAM. 7 janv—1an

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134 rue du Camp, Nlle-Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs; pompes de force, pompes à bière, etc., ustensiles de cuisine, appareils de cuisine, [illegible] en plomb et plomb en feuilles de toute espèce pour arrangemens de bains à douches. Réparations et posage de tuyaux en plomb ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans ce genre. Pompes pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps et tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des prix modérés. 22m—

AVIS—Le soussigné prie les personnes à qui la société ITALIENNE pourrait devoir, de lui présenter leurs comptes chez M. DESMARE, No 120, Vieux Bassin. 31 déc—31 6

Institution Française et Anglaise.

MADAME VEUVE MONTILLY a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'elle vient d'ouvrir à la Nouvelle-Orléans, rue St-Pierre, un nouvel externat de jeunes demoiselles. Le patronage que son établissement a obtenu aux Etats-Unis, les jeunes dames dont l'éducation s'y est faite, et qui sont aujourd'hui l'ornement de notre société, lui font espérer que les familles de Nouvelle-Orléans lui confieront leurs enfans. Ne désirant prendre que peu d'élèves, elle donnera tous ses soins à leur perfectionnement des études, et s'efforcera de former à la fois leur cœur et leur esprit. Références:—MM. Soulé, Tarnet, Glapion, Samuel Lock, Chopard, Delachaux, Evershed, M. Wool, Maignan, Bochereau, Duseau, etc. 27 déc—3f 2 ja

COGNAC—40 demi, 30 quarts et 25 octaves pipes cognac marqué J. Kraus—10 demi et 20 quarts de A. L. Bernier—10 demi et 20 quarts de J. Martell—10 demi et 32 quarts de John Durand & Co. La Rochelle—64 demi et 125 quarts Otard Dupuy de Montcalm 1840—75 demi et 30 quarts de Montcabrier 1840—15 demi et 20 quarts du Mortier 1841—15 demi et 20 quarts de Jean-Louis 1841—15 quarts de J. J. Durand, fine champagne 1805—10 quarts demi 1845—5 demi et 10 quarts de J. J. Durand Cognac—3 quarts J. J. Durand 1800—10 demi et 45 quarts Otard Dupuy & Co 1842—3 demi et 15 quarts 1818—9 pipes genièvre de Hollande. Dans les magasins de la Douane et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

TABAC DE CUBE—30 balles Tabac de Cube pour capes et tripes, à vendre par J. & J. TARDOS, 31 Vieille Levée. 1déc

TABAC DE YARA—pour Capes, d'une qualité supérieure, à vendre par J. & J. TARDOS, 31 Vieille Levée. 1déc

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Cyclops et en magasin, un assortiment de cigares des meilleures manufactures, à vendre par J. N. RIGUEL, 17, Commune. 1déc

EN débarquement du navire Cephalide, de Bordeaux, [illegible] caisses de 12 bout. vin St-Julien et St-Estèphe, [illegible] barriques vin de Bordeaux, Queyries, St-Estèphe Medoc, Pauillac, [illegible] boites sardines à l'huile, [illegible] millers bouchons. FERBOS FRERES, Enc. Royale et Douane. 31 déc—15f

Marchandises françaises.

REÇU par les navires William et Buena Vista, du Havre, et à vendre par le soussigné: 1 caisse taffetas uni et couleur, No 1 1/2 et 9; 1 do dentelle blanche brodée id; 1 do fleurs artificielles; 1 do colonnade légère; 2 do rubans Gros de Naples, façonnés; 1 do Gros de Naples, glacé, et modes; 1 do robes de mousseline brodées; 2 do rideaux de table brodés; 4 do do de mousseline idem; 4 do mousseline brochée à carreaux. FRED. BONIS, 68, rue Conti en face de la Banque de la Louisiane (au premier). 4 déc

Arrivage de Marchandises nouvelles.

VALMONT & Co, No 50, rue du Canal, ont reçu par les derniers arrivages, un magnifique assortiment de MARCHANDISES fines, françaises et anglaises. Vu la saison avancée, ils les offriront à des prix très réduits pour en obtenir une prompte réalisation. 13déc

Couvertures françaises extra fines.

VALMONT & Co, ayant en magasin une trop grande quantité de couvertures françaises, assorties de grandeurs et de qualités, en offriront à des prix réduits. No 50, rue du Canal. 13déc

A VENDRE en magasin—150 barriques vin rouge vieux Medoc St-Julien; 50 do do do Lafitte; 20 do do do Medoc St Julien; 20 do do do Chateau Margaux; 20 do do do Haut Talence; 20 do do do ordinaire St-Estèphe; 10 demi barriques vin rouge Château Margaux de 30 gallons chaque; 20 do do do Medoc St Julien; 20 do do do ordinaire St-Estèphe; 150 barils vin blanc vieux Haut Sauterne; 20 do do do Barsac; 100 caisses vin rouge Château Margaux; 50 do do vieux Château Cos Destournel; 50 do do ordinaire St Julien Medoc; 50 do do St-Estèphe Medoc; 25 caisses vin blanc vieux Haut Sauterne; 25 do do do Barsac; 25 do do 1/2 bouteilles Haut Sauterne; 25 do do do Barsac; 25 do do rouge do 1/2 bouteilles Château Margaux; 50000 bouchons demi long, superfin en sac de 500; 30000 do long do do do; 30000 do demi bouteilles superfin do do; 200000 do ordinaires en balle de 15 mille chaque; 20000 do pour dame-jeannes; 50 caisses absinthe suisse de Dubied père et Fils; 10 do do Berthoud Fils. A vendre par DUBUCH FRERES, 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon. 31déc

DROGUERIE.

NOUVELLEMENT reçu par les navires Asa, Fish, Presto, de Bordeaux: 200 kilos racine de guimauve; 200 têtes de pavots; 100 kilos absynthe grande; 100 do do petite; 100 do mélisse; 100 do hissop. Avec un assortiment complet de fleurs, racines de la dernière récolte. A vendre par P. CUSACHS, Enc. Condé et St Philippe. 31déc

Papeterie, Reliure et Impressions JULIUS JAEHNE,

113, RUE DE CHARTRES, ENTRE LES RUES CONTI ET BIENVILLE.

RECONNAISSANT du patronage libéral dont il a été l'objet depuis qu'il est dans les affaires, informe ses amis et le public en général, qu'il est maintenant préparé pour remplir tous les ordres de son genre d'affaires, dans le plus bref délai et à des conditions libérales que dans tout autre établissement de la ville. [illegible] Il se trouve en magasin des papiers de tout genre, France et Amérique. [illegible] Papier à lettres, Livres de compte, Registres, Journaux, [illegible] Rubans, Plumes, etc. [illegible]

Changement d'heures.

EGLISE PROTESTANTE FRANÇAISE (encoignure Bienville et Remparts). Service et prédication en français tous les dimanches, à une heure et demie de l'après-midi. C. H. WILLIAMSON, pasteur. 5 jan

Bauts de peau.

LES soussignés viennent d'ouvrir en déchargement du navire Rosemonde, 500 douzaines GANTS DE CHEVREAU qualité très supérieure et confectionnés sur leur ordre. P. & E. REILLY, Encoignure Royale et Canal. 5 jan

Cafe et Grocerie à vendre.

POUR cause de maladie et de départ—Le café situé encoignure Dauphine et St-Louis; le dit établissement a un très beau stock de marchandises et une belle clientelle. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 5 jan—6

CHAMPAGNE—100 paniers marque H. Piper & Co, à vendre par H. C. CAMMACK & Co, 116, rue Commune. 5jan—3

MARCHANDISES de printemps ayant droit au drawback, en débarquement des navires Manchester et Radius, du Havre, à vendre à très bas prix, par les soussignés. Conditions libérales. 3 caisses organdis et gaze Pompadour, de Dollfus Mieg & Co. 3 caisses jaconats nouveautés do do. 2 do organdis et Voiliard de Gros Odier, Roman & Co. 3 caisses jaconats petits dessins do do. 2 do organdis nouveautés de Hartmann & fils. H. DE GOER & RIPPLARD. 5 jan

CHAUX DE THOMASTON A BORD—1000 barils, en déchargement, et à vendre par BLOIS & FORTIER, 91, rue des Magasins. 5 janv

CIMENT—400 barils Newark & Nelson & Brown, ciment hydraulique de Rosendall, en déchargement, et à vendre par BLOIS & FORTIER, 91, rue des Magasins. 5 janv

PLATRE DE PARIS—300 barils plâtre fouls calciné, en déchargement, et à vendre par BLOIS & FORTIER, 91, rue des Magasins. 5 janv

BRIQUES A FEU—40,000 briques Anglaises de Baltimore et Pensacola, à vendre par BLOIS & FORTIER, 91, rue des Magasins. 5 janv

CRINS A PLATRER—3,000 boisseaux du nord et de l'ouest, en lots à la convenance des acheteurs, à vendre par BLOIS & FORTIER, 91, rue des Magasins. 5 janv

PLATRE POUR ENGRAIS—150 barils pour engrais, à vendre par BLOIS & FORTIER, 91, rue des Magasins. 5 janv

TERRE A PIPES—250 barils terre Anglaise et Américaine, à vendre par BLOIS & FORTIER, 91, rue des Magasins. 5 janv

CHAUX DE STE-GENEVIEVE—150 barils chaux de marbre, à vendre par BLOIS & FORTIER, 91, rue des Magasins. 5 janv

BOTTES, BRODEQUINS, SOULIERS—87 caisses actuellement en déchargement du navire Beatrice, à vendre par G. W. DUNBAR, 30, rue Douane. 5janv

MONSIEUR JEGOU, Bachelier ès lettres et ès sciences mathématiques, a l'honneur d'informer les parents qu'il donnera des leçons particulières de Mathématiques et de Français.

Mathématiques.

Arithmétique, Géométrie et leur application aux arts, au commerce et à la mesure des surfaces et des solides, Arpentage, Jaugeage, Algèbre, son application à la Géométrie et à la Mécanique, Physique et Chimie, leur application aux Arts et à la Mécanique. Les expériences de Chimie se feront sous les yeux des élèves. Les applications des principes de Mécanique auront pour but naturel les Machines en usage dans la Louisiane. Un jour de la semaine sera consacré à l'analyse d'un discours français ou latin. S'adresser au M. HARR'S Academy, encoignure Rempart et Bienville. 4jan—1m

30,000 arbres à fruits.

VENANT d'arriver par le navire Romanio d'Allemagne et en déchargement, 20 espèces de pommiers, 40 do poiriers, 30 do cerisiers et plusieurs autres espèces de pruniers à la terre même, abricotiers, etc. Le tout produisant les plus beaux fruits de la Louisiane. Aussi la dénomination des qualités. 100,000 PIED DE VIGNE de treize ans, comprenant 20 différentes espèces. Le propriétaire ne restant ici que 10 à 12 jours prie les acheteurs d'envoyer leurs ordres le plus promptement possible chez John Schumann, 39, rue Orléans, ou à Fr. Schroeder, 35, rue Hôpital, où sont déposés les catalogues. 4 jan—6

A VENDRE—Pour cause de départ, une négresse et son enfant, petit garçon, âgé de sept ans. Cette négresse est bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et garantie. Pour les conditions, s'adresser au No 82, rue des Magasins, de 9 heures à 3 heures. 4jv—

LA société existant entre KERNAN et CABOCHE (sous le Collège d'Orléans) est dissoute, de ce jour à partir du 1er janvier 1850. Nouvelle-Orléans, le 5 janvier 1850. J. J. MALAVERGNE.

MARCHANDISES pour le marché mexicain, ayant droit au drawback. 12 caisses coton en indiennes de tous les numéros. 50 do en bobines, 100 et 200 yards. 200 grosses boutons en nacre, à vendre à bas prix par le soussigné. LOVE & HOGG. 6 dec—30 Magasin de Quincaillerie, 106, Poydras

FARINE.—Toujours en main, des premières marques de St-Louis, Missouri, Illinois et Ohio, à vendre par F. MORENO Jr., 4 Front Levée

EMMAGASINAGE—Ayant un magasin vaste et commode, je puis recevoir en magasinage 1,000 barils et une grande quantité de marchandises légères à des prix modérés. F. MORENO Jr, No 4, Front-Levée. 4jv—6f

Liquidation positive.

LES soussignés laissant les affaires et désirant en finir le plus promptement possible leur stock de marchandises sèches, annoncent au public qu'ils viennent de réduire tous les articles qu'ils ont en magasin, et engagent ceux qui veulent acheter à bon marché, de venir visiter leur assortiment. PAUL ALDIGE & CO, Maison Rouge, entre les deux marchés. 4 jan—6

REÇU par le navire Amérique, de venant Bordeaux, à vendre par les soussignés, 20 barriques vin rouge St-Julien, St-Estèphe et Paune Clément, de diverses qualités; 20 demi barriques vin blanc de Sauterne; 20 do 1/2 do rouge Pape Clément, 1841; 15 caisses de 12 b. vin blanc doux de Bergerac; 20 do truits au jus, pêches, abricots, poires, fraises, mirabelles à l'eau-de-vie, de Jn. Peneau, en bouteilles et demi-bouteilles; 25 caisses de 100 1/2 boites sardines de Jn. Peneau; 10 de champignons, cèpes, petits pois, pâtés truffés et autres conserves. LOREILHE & CO, enc Royale et Douane. 3jv—a

Toiles—Toiles—Toiles.

GIQUEL & JAMISON, No. 6, rue de Chartres, viennent de recevoir par les derniers arrivages de Liverpool, un bel assortiment de toiles, qu'ils offrent en vente à des prix bien réduits; ils invitent les personnes qui ont besoin de ces articles, à venir les visiter, viz: 10 caisses toiles d'Irlande de $6 à $30 p. pièce; 2 do do de Paris, assorties; 3 do do Bretagne, do; 4 do do platilles assorties; 4 balles toiles à drap do 5/4 à 14/4; 2 do do Platiers; 2 caisses ouvre assorties; 1 do services pour table, rayés rouge et bleue; 1 do serviettes damassées assorties; 1 do coil de perdrix; 1 do ginga in superfin; 1 do mouchoirs batiste assortis, de $1 à 15. Nous avons aussi reçu du Nord et de France, un grand assortiment d'articles de fantaisies que nous vendrons comme il est dit plus haut. Barèges à 25 cents la yarde. GIQUEL & JAMISON, No 6, rue de Chartres 4jv

CIGARES DE LA HAVANE—40,000 marque Figaro, reçus par le brick Cyclope, à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 16, rue Commune. 4 jan

CIGARRES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de plusieurs marques très recherchées toujours à vendre par Fco. PUIG Y PUIG, 28, rue Commune. 4 jan

VIN DE XERES en barils de 5 et 18 gallons, de supérieure qualité, à vendre par Fco. PUIG & PUIG, 28, rue Commune. 4 jan

BOULANGERIE DES ÉTATS-UNIS.

VU le prix élevé de la farine, nous donnerons 28 onces d'une livre chaque pour une piastre, et 32 pains de 14 onces à dater du 1er janvier 1850. H. LEGENDRE & Co, 241, rue Julie. 31déc

CAFE A VENDRE.

A VENDRE à l'amiable, le café connu sous le nom de "CAFÉ DES OUVRIERS," et situé encoignure St-Pierre et Bourbon. S'adresser sur les lieux. 25 déc

B. TATOUT & Cie, Ancienne Maison Tatout Frères, (161) RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE TOULOUSE

LES soussignés appellent l'attention de leurs amis et de leur ancienne et nombreuse clientèle dont ils ont été honorés jusqu'à ce jour, de vouloir bien venir visiter les marchandises qu'ils ont reçues par les derniers arrivages de France, d'Angleterre, d'Allemagne et du Nord, qu'ils vendront à très bas prix, savoir: Bas blancs pour dames, fins et ordinaires, Do gris mêlés et noirs, Do pour fillettes, assortis de 1 à 7, Chaussettes pour homme, blanches, écrues et mêlées, Mouchoirs, façon Madras et autres, Fil Alexandre et Persian en bobines, blanc etc. Fil patenté par livres et glacé, Ficelle et coton à lampe, Capsules, diverses qualités, Miroirs encadrés, fantaisie, Tabatières, nouveau genre, Peignes démêloirs, buffle, écaille et autres, Do à naves buffle et écaille, Do à papillote, do do, Do fins en ivoire, Cartes à jouer à 1 & 2 têtes, Papier à lettre et à écolier, Crayons et plumes acier, Boutons en nacre assortis, Do pour pantalons noirs et blancs, Boites avec houpes, Poudre parfumée et de riz, Savon Mailly et autres, Crème de Perse et extraits assortis, Eau de Cologne, diverses grandeurs, Galons, assortis de soie, Aiguilles Warren et autres, Lacets ferrés pour souliers, Do do en soie pour bottines, Do do pour corsets, Baleines assorties pour robes, Mécaniques à œillets, Chaînes et chaînes assortis, Anneaux à rideaux do, Pompons en paon, couronnes et autres, Articles assortis de Noël, Allumettes, première qualité, Couverts en métal et fer battu, etc., etc., Ainsi qu'une grande variété d'autres articles que l'on peut constamment se procurer chez B. TATOUT & CO, Ancienne Maison Tatout Frères, (161) Rue de Chartres, encoignure Toulouse. 20nov

Guinness & Co.

12, rue du Camp,

MARCHANDS DE

Jolis Articles de Fantaisie,

PLUMES EN OR, etc.

ONT récemment ouvert un assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE, choisis avec soin et convenables pour faire des PRESENTS; ils consistent principalement en:

Eventails riches;	Porte-Monnaies;	Pupitres;
Boîtes à musique;	Lorgnons de théâtre;	Bourses;
Boîtes à ouvrage;	Porte-Bouquets;	Cannes;
Toilettes;	Boîtes à gants;	Jeux;
Accordéons;	Boîtes à bijoux;	Poupées;
Portefolios;	Boîtes à aiguilles;	Vases;
Boîtes à cartes;	Papeterie;	Ridicules;
Jolis Albums;	Boîtes à odeur;	Curiosités;
&c.	&c.	&c.

Nous avons en outre ouvert un Grand stock de PEIGNES, BROSSES ET PARFUMERIE. Toilette de ville pour Messieurs; effets de voyage, équipements de partie de plaisir. GUINNESS & Co. Marchands de Jolis Articles de Fantaisie, Plumes en or, &c. 13 déc—1m 12, RUE DU CAMP.

Fusils et Pistolets.

RECEMMENT reçu par l'Ohio, quelques REVOLVERS de COLT et d'ALLEN. Aussi—Quelques choix de Fusils et Carabines; Poires à poudre; Sacs à plomb; Gourdes, &c. &c. GUINNESS & Co. Marchands de Jolis Articles de Fantaisie, Plumes en or, &c. 13 déc—1m 12, RUE DU CAMP.

LYCÉE DE LA 2EME MUNICIPALITÉ.

LES cours du lycée commenceront VENDREDI 21 courant, à 7 heures P. M. Le célèbre DOCTEUR MITCHELL, de Cincinnati qui doit faire 12 lectures sur l'astronomie, commencera au jour indiqué ci-dessus. Il sera suivi par d'autres professeurs de talents qui feront des cours dans les différentes branches des sciences, pendant l'hiver, ainsi que le prescrit l'ordonnance qui créa la bibliothèque et le lycée. Les prix d'admission aux cours entiers qui doivent se composer d'environ 60 séances sont: Billets pour un cavalier et deux dames, $ 6 00; do do pour une seule personne, 5 00; Entrée pour une seule séance, 50 c. On peut se procurer des billets d'entrée en s'adressant à l'honorable J. Baldwin ou à l'un des membres soussignés du comité, ou au bibliothécaire. Les billets d'entrée pour une séance peuvent s'obtenir à la porte. N. R. JENNINGS, EDWARD McPHERSON, EDWARD RAWLE. Comité de la bibliothèque et du lycée. 20déc

Leçons d'Anglais et de Français.

COURS COMPLET DANS CES DEUX LANGUES, PAR Wm J. JOHNSON & A. DUCHIRON, Bourse des Négocians, Dans le bureau occupé par la Chambre du Commerce. Heures: de 5 à 10 P. M. 22 oct—9m

Université de la Louisiane.—Département Académique.

Encoignure Commune et Philippa.

Professeurs pour la session de 1849—50: Latin et grec, Geo C. Anthon A. M. principal. Mathématiques et anglais, C. W. Sears. Classiques et anglais, W. C. Duncan A. M. Langue et littérature française, Marc Roux. Les prix varient de $4 à $10 par mois. Il y a une classe pour les enfants au-dessous de 6 ans. GEO. C. ANTHON A. M. principal. 29 oct—6m

LE Sr PETREMANT,

A l'honneur d'informer MM. les habitans de la ville et de la campagne qu'il a succédé à M. Féliz, dans l'établissement de confiseur, situé encoignure Saint-Louis Royale. Confiseur, liquoriste et chocolatier de père en fils, le sieur Petremant ne néglige aucune des connaissances qu'il a acquises dans l'exercice de sa profession, pour donner aux produits qui sortiront de ses laboratoires les degrés de perfection dont ils sont susceptibles. Les Dames de la Louisiane n'auront qu'à visiter son Etablissement, pour avoir la preuve que, le jour de l'an approchant, le sieur Petremant n'a rien oublié pour satisfaire leur bon goût devenu proverbial. M. Petremant fait encore savoir, qu'ayant d'excellents cuisiniers attachés à son Etablissement, et étant pourvu d'un immense matériel pour service de table, se chargera de confectionner, transporter et servir à domicile, soit en ville, soit dans les environs, tout repas, collations, desserts qui pourront lui être commandés. 16 oct—10f

DEMANDE D'EMPLOI.

UN Français de 24 ans, récemment arrivé, désire trouver à professer dans une institution ou dans des maisons particulières ce que contient l'énumération suivante:—L'Ecriture, la Géographie, l'Arithmétique, la Géométrie, le Dessin Linéaire, le Dessin Lavis, le Dessin Topographique. La théorie et la pratique du nivellement et du levé des plans. L'arpentage. Outre cela il pourrait donner les premières notions de musique. MM. les pères de famille ou directeurs d'institution, qui voudraient bien l'honorer de leur confiance, n'auront qu'à adresser leur demande au bureau de l'Abeille. Il promet à l'avance d'être raisonnable pour les appointements. TRIANT. 26 d c—6

SOCIÉTÉ. Les soussignés ont formé une société pour les affaires de change, d'escompte et d'agence sous la raison de Matthews, Finley & Co. Bureau No. 25, rue du Camp, encoignure Commune. L. MATTHEWS, J. A. FINLEY, WM. WILSON MATTHEWS. 1er janv

LE soussigné ayant associé à ses affaires son frère, Julius Cramer, continuera le même genre d'affaires sous la raison CRAMER & CO. A. CRAMER, 27, Bienville. 1janv—1m

LE soussigné s'étant associé M. N. BORDE, à partir de ce jour continuera les affaires sous la raison sociale de Léopold Jeannet & Co. Nlle-Orléans, 1er janvier 1850. LEOPOLD JEANNET.

BAREGES.—Ouvert par le soussigné un grand et superbe assortiment de barèges, haute nouveauté, comprenant en partie: Barèges imprimés, do brochés, Barèges écossais, rayés, unis et toutes couleurs, Barèges noirs, unis et brochés. Aussi:—Un grand assortiment de broderies françaises de premier choix, telles que: Pèlerines en mousseline, do avec manches, Cols garnis avec valenciennes, Chemisettes différens genres, Cols pour enfans, mouchoirs brodés, très riches, Mouchoirs à ourlets et unis, Manchettes dentelles et brodées, Bandes à jours et brodés. Avec le plus grand assortiment de soieries, cachemires, mérinos, mousseline de laine, alpacas, et toute espèce de marchandise de fantaisie. D. H. HOLMES, 1er jan Rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine

LES héritiers ou parens de feu DONA VERONICA CAMBRE, de Matamas, sont priés de s'adresser au soussigné pour affaires qui les concernent. F. A. LULING. Bureau No. 13, maisons neuves de Duncan, entre les rues Douane et Bienville. 29 déc—1m

LIQUIDATION.

A dater du 1er janvier 1850, le soussigné pour cause de cessation de commerce réduira les prix de toutes ses marchandises et ne vendra exclusivement qu'au COMPTANT. D. B. MACARTY, 298, Bourbon. 29déc

CHANGE SUR PARIS—Traites à soixante jours de vue, en somme à la convenance des acheteurs, et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 7 déc

FAYETTE FOUNDRY.

DAVID GRIFFEY, Propriétaire, CINCINNATI (OHIO.)

LES soussignés nommés agents de cette fonderie, sont prêts à contracter pour Machines à vapeur, Moulins à sucre, Moulins à scies, Machines à dessécher, Et en général pour toutes sortes d'ouvrages de fonderie qui seront garantis tant pour la qualité de l'ouvrage que pour celle des matériaux. M. Wm Tift, ayant une expérience de vingt années dans la construction des machines pour sucreries, espère pouvoir donner la plus entière satisfaction. S'adresser à WM TIFT, au Verandah, ou à AUGUSTIN & THIBAUT, 10, rue Conti. 25 déc—3m

No. 160, rue de Chartres.

JULES BOISSE & PINAUD, Coiffeurs, Successeurs de L. CHABBAL,

ONT l'honneur de prévenir leur clientelle et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un joli assortiment de marchandises, telles que cravates de soie, cols-cravates, cannes, parapluies, chemises toile, do coton, chemises en cachemire, mérinos et flanelle, chaussettes, caleçons en mérinos, peignes d'écaille, buffle, brosserie, etc. etc. Un grand assortiment de parfumerie de Monpelas, dépôt de parfumerie de Lubin Guerlain. Véritables gants de Jouvin. Fabrique de postiches, perruques, toupets, CACHE-FOLIE, NATTES, BANDEAUX, FRISETTES. Leçons de COIFFURES. Salon pour la coupe des cheveux, au premier. 24 nov—3m

MARCHANDISES SECHES PAR COLIS. N. BRADNER SMITH. MARCHAND COMMISSIONNAIRE, No 89, rue Gravier (au Premier).

OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 8/4. Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4. Do unis do do do 8/4. Do blancs do do brodés, orange écarlate, bleu, vert, &c. Schalls levantine en couleur et à dessins, 8/4. Do barège brodé, 8/4. Do cachemire tout laine et imprimé, 8/4. Echarpes, crêpe de Canton, brodés et damassés—Gants en coton—Cravates en soie, noires [illegible]—Poulards de soie, petits dessins—Robes satin blanc brodées extra riche—[illegible] damassé, rose, bleu, lilas—Indiennes rouges et brunes, coton écru, do blanc, chemises à raies, jaune à raies, mexicain à carreaux et à raies, étoffes à raies de fantaisie pour le commerce du Sud et avec les Indiens, Camberts, Chambray, damiers à raies, toile d'Assie, colombiennes à raies, foulards assortis. 15nov—3m

Burgundy Port et Vin Madeira.

LES soussignés offrent à vendre à arriver par le brick Loddes, capitaine Malone, attendu de Cadix: 100 quarts barriques Burgundy Port, marque Lacave et Echecopa, 500 quarts barriques vin Madère, do do. Les vins ci-dessus sont de qualités supérieures et seront vendus au convenance des acheteurs. DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 25 rue Natchez. 20 déc

MAISON A LOUER, à l'encoignure Royale et Orléans. S'adresser à la maison Olivier, Aux agents Courvoisier. A. RIEFFEL. 21déc—6f

A VENDRE pour cause de départ, une très bonne domestique, multresse de [illegible] ans, garantie sur [illegible] [illegible] rue Dumaine [illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 8 Janvier 1850.

Troisième représentation de

LES MARTYRS,

Grand opéra en quatre actes de Donizetti.

CANTATE PATRIOTIQUE,

Chantée par M. Scott et tous les artistes du Théâtre.

On commencera à 6 1/2 heures.

SECOND

GRAND CONCERT.

La Prima-Donna Américaine

SIGNORA BISCACCIANTI,

ET

M. Maurice Strakosch.

Pianiste de l'Empereur de Russie, ont l'honneur d'annoncer qu'ils donneront leur seconde et brillante

SOIRÉE MUSICALE,

LUNDI SOIR, 7 JANVIER 1850

A L'EXCHANGE-HALL.

La Signora Biscaccianti et M. Strakosch auront, dans cette circonstance, le concours de Madame M. C. CASSINI. Signor BISCACCIANTI, le violoncelle, exécutera également.

Prix d'entrée: $1.

On peut se procurer des billets chez les principaux marchands de musique et dans les hôtels. 5 jan—2

BAL D'ANNIVERSAIRE DES JEUNES GENS. SALLE DE BAL ST LOUIS, Lundi, 7 janvier 1850.

DIRECTEURS

S K Labatt,	J A Godin,	O Voorhies,
T L Maxwell,	T F McNeil,	O Lanaux,
A W Rountree,	W H Rogers,	O Hopkins,
Y C Denizel,	A David,	F Coron.

Les personnes qui désireraient souscrire peuvent se procurer des billets d'entrée en s'adressant au secrétaire, au bureau de la Salle de Bal, depuis midi jusqu'à 3 heures P. M. 3 jan

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE. Salle Hôtel St-Louis.—L'entrée par la rue Royale.

MONSIEUR ADRIEN, premier magicien de France et de l'Europe, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera tous les jours une représentation qui ne laissera rien à désirer:

1RE PARTIE: Physique, Adresse, Illusion, Mécanique, Magie etc. etc.

2ME PARTIE: Métamorphose extraordinaire, expérience dédiée aux dames.

3ME PARTIE: Le magnifique et nouveau MÉGASCORAMA. Tous les jours le spectacle sera varié. Voir les affiches pour plus de détail. Le bureau sera ouvert à 6 heures, on commencera à 7 heures précises. 29 déc—1m

SALLE DE BAL DU GLOBE. Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver.—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis mercredis, jeudis et samedis. L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre ces réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis. SALVADOR VIOSCA, propriétaire. WHITLOCK, directeur. N. B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—1f

BANQUE DE CITE.

Nouvelle Orléans, 21 décembre 1849.

CETTE banque sera fermée mardi prochain, 25 courant, Jour de Noël, ainsi que le 1er et le 8 Janvier. Les billets échéant ces jours là devront être payés la veille. A. J. PALFREY, Caissier. 24 déc

Banque de l'Etat de la Louisiane.

22 décembre 1849.

CETTE Banque sera fermée les mardis des trois semaines qui suivent. C'est à dire le jour de Noël, le jour de l'An et le Huit janvier. Les billets échéant à ces différents jours fériés devront être payés la veille. Le bureau d'escompte siégera le lundi 24 courant, au lieu de mardi, pour la [illegible] d'offre à l'escompte pour le mercredi de chacune des trois semaines en question. RICHARD RELF, Caissier. 22 déc—3

Banque de la Louisiane.

Nouvelle Orléans 22 décembre 1849.

CETTE Banque sera fermée le 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er et le 8 janvier 1850. Les billets échéant ces jours-là devront être payés la veille. R. M. DAVIS, Caissier. 24 déc

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 31 décembre 1849.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus que l'élection annuelle de trois directeurs aura lieu conformément à la loi, au bureau de la banque, lundi 4 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. A. MORPHY, Président. 1janv—1

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 29 décembre 1849.

LES Actionnaires de cette Institution sont prévenus que l'élection annuelle de trois Directeurs de la Banque, lundi 4 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. V. ALLAIN, Président. 31déc—12 pis

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie a un capital productif de plus de UN MILLION DE PIASTRES, après déduction faite du scrip émis en 1846, montant à la somme de $257,000 et des valeurs additionnelles formant un actif de plus de $1,000,000. On assure à ce bureau, encoignure Camp et Commune contre les risques de fleuves, de mer et d'incendie. L. MATTHEWS, agent. 1er janv

Banque de la Louisiane.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Institution aura lieu à la banque le lundi 28 janvier, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M. R. M. DAVIS, Caissier. 1er janv

Bureau du Railroad Jefferson et Lac Pontchartrain.

AVIS—L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu au bureau du Railroad de Carrollton, lundi, 7 janvier 1850, entre 10 heures et midi et demi. CHARLES BAQUIE, Secrétaire. 27 déc—au 7 jan

BANQUE DES ARTISANS ET COMMERCANS.

Nlle-Orléans, 28 décembre 1849.

LES actionnaires sont prévenus que l'élection annuelle des Directeurs de cette Banque aura lieu lundi, 28 de janvier prochain, à la maison de Banque, rue du Canal, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. G. CRUZAT, Caissier. 29déc—7f

Bureau de la Compagnie du Rail Road Pontchartrain.

Nlle Orléans, 27 décembre 1849.

UNE élection de sept Directeurs pour servir pendant l'année 1850, aura lieu le 7 janvier 1850 au bureau de ladite Compagnie, entre rue de la Victoire, No 2, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. PH. GUESNON, Secrétaire. 28déc—au7

Compagnie d'Assurance des Négocians.

Nlle-Orléans, 13 octobre 1849.

L'ELECTION annuelle de sept Directeurs de cette Institution aura lieu lundi 14 janvier 1850, au bureau de la Compagnie, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. Par ordre, A. SCHREIBER, Secrétaire. 14déc—3pcm j14jan

Bureau du Rail Road de Carrollton à la Nouvelle-Orléans.

AVIS—Une élection des directeurs de la Compagnie du Rail Road de Carrollton pour servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau lundi 14 janvier 1850, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M. CHARLES BAQUIE, Secrétaire. 10déc—au 14j

PERDU OU EGARE—Le certificat No 759, pour deux actions de la presse à coton de la Levée délivrés le 17 août 1842, sous le nom de M. F. Roeb. Le public est prévenu que les demandes pour obtenir un nouveau certificat pour lesdites actions ont été faites. 17nov—6sem—1os

MONSIEUR EUGENE LEFEVRE, du Havre, est prié de passer au bureau des soussignés. LEOPOLD JEANNETEAU Co. 5jan 22 rue St Louis

CHANGEMENT DE DOMICILE.

WM. ARMSTRONG annonce au public et à ses amis qu'il a transporté son ancien établissement de Quincaillerie, etc., au No. 52, rue de la Vieille Levée, entre Conti et St. Louis, où on le trouvera avec un assortiment complet de marchandises françaises, anglaises et du Nord, récemment importées, et à des prix réduits. Nouvelle Orléans, 30 décembre 1849. 31 déc—12 f

PENSION—Madame E. HOGAN informe ses amis et le public, qu'elle a pris à bail la belle et élégante maison sise rue St Louis, No. 194, entre Bourbon et Dauphine. Les familles et les personnes seules qui voudraient prendre pension, au mois ou par jour, trouveront dans ce local des chambres bien aérées, une bonne table et des domestiques attentifs, etc. 10 déc—20

CHANGEMENT DE DOMICILE. INSTITUTION DIRIGÉE PAR M. ET PAR Mme LEFOULLON, RUE DU BAYOU, ENTRE LES RUES DES REMPARTS ET ST-CLAUDE.

MONSIEUR LEFOULLON ayant fait l'acquisition d'une propriété rue St Claude, entre Ursulines et Bayou, vis-à-vis l'Eglise de St-Augustin, dans le but de l'approprier au besoin de son institution, a l'honneur d'informer les parents qu'il y sera installé dans le courant de janvier prochain. Monsieur et Mme Lefoullon profitent de cette circonstance pour exprimer leur reconnaissance aux personnes qui, jusqu'à ce jour, ont bien voulu leur accorder leur confiance. 20 déc—3m

M. HENRY DE MARSAN,

DONT le nom est connu et comme écrivain et comme professeur, a repris ses leçons particulières en ville. Si le sentiment de sa dignité personnelle, autant que celui des convenances, lui imposent une grande réserve lorsqu'il s'agit de parler de lui-même, ses connaissances, fruit de graves et profondes études, son expérience de quelques années d'enseignement, et plus encore son âge mûri, mesure peut être par les années que par les épreuves de l'exil, lui permettent, le croit-il du moins, de se recommander à la bienveillance des pères et mères de famille. Avec tous les éléments qui constituent une bonne instruction en français, il peut démontrer à ses élèves des principes de langue anglaise, en initiant les élèves dans le génie respectif de l'un et l'autre idiome. Il se rendra dans les institutions qui voudraient utiliser ses services. S'adresser rue des Remparts No 73, entre Conti et Bienville. 28 déc—3m

EN débarquement du navire Cephalide, de Bordeaux, 54 demi barriques vin blanc [illegible] Sauterne, à vendre par V. & E. [illegible], 26 & 27, rue de Louis

EN débarquement du navire [illegible] [illegible]